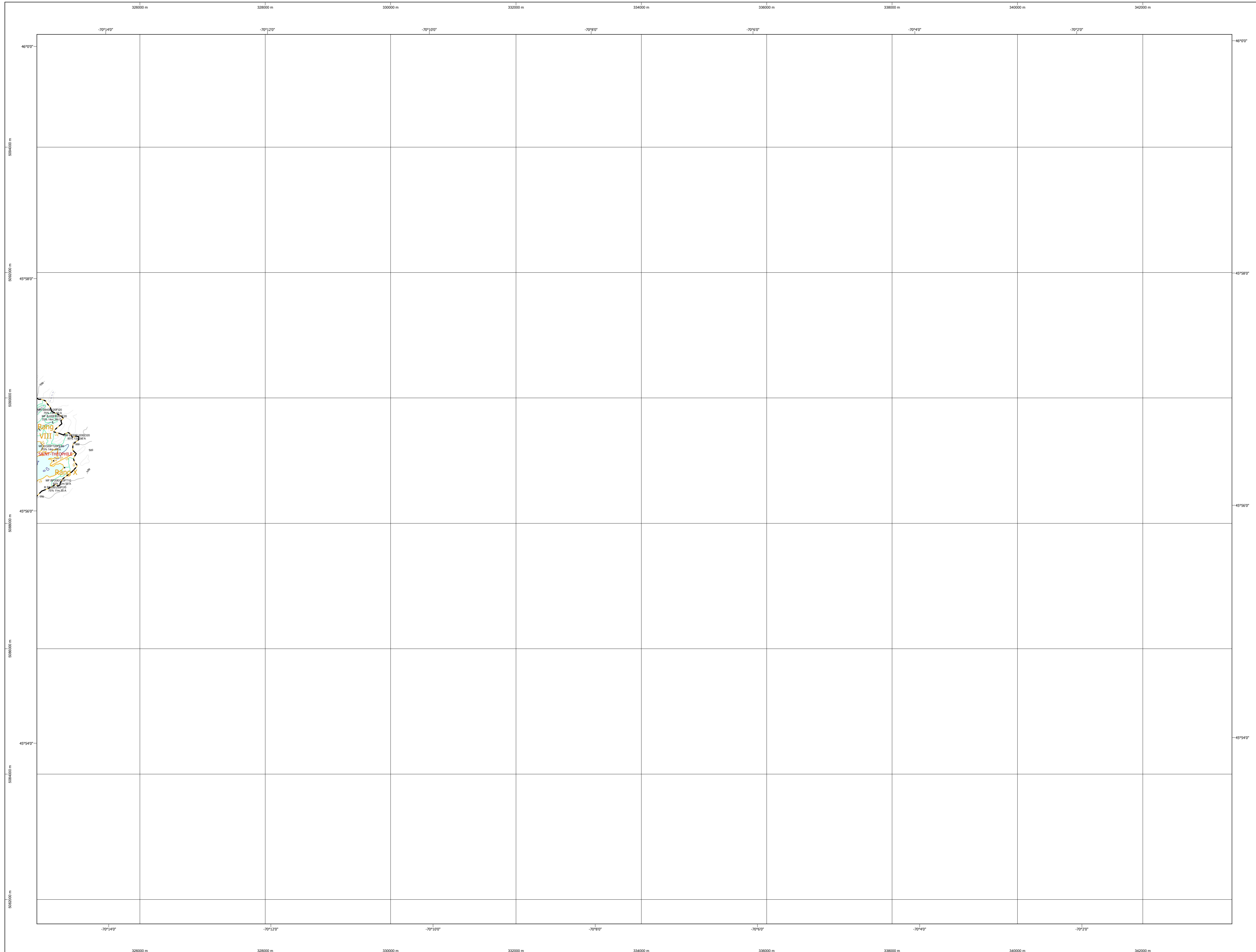


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
ES	Essence de feuilles	X	X		
75%	Densité de couvert forestier (%)	X	X		
12	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
NI	Code de terrain de la APT	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JIN U	R 75% 4m 20 U	EP	CT 2007	EP	NI

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Faine noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jeune	FR Faine rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Faine
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européenne	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CO Chêne à gros fruits	FZ Feuillus rebouts indistincts
ML Mélèze japonais	CH Chêne à gros fruits	HC Hêtre à grandes feuilles
MC Mélèze carolinien	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	NA Noyer noir
PI Pin sylvestre	CA Cèdre de l'Atlantique	OM Oméga
PS Pin résineux indistincts	CS Cèdre de l'ouest	OR Orme d'Amérique
SB Sapin baumier	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
TO Thuya occidental	ES Ébale noir	PA Peuplier baumier
	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
	ER Ébale à sucre	PH Peuplier hybride
	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de Louisiane
	FB Faine blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
	FR Faine rouge	TA Tilleul d'Amérique
	FN Faine non commerciale	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIENS	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS INÉQUIVIENS	Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)			

Étage
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

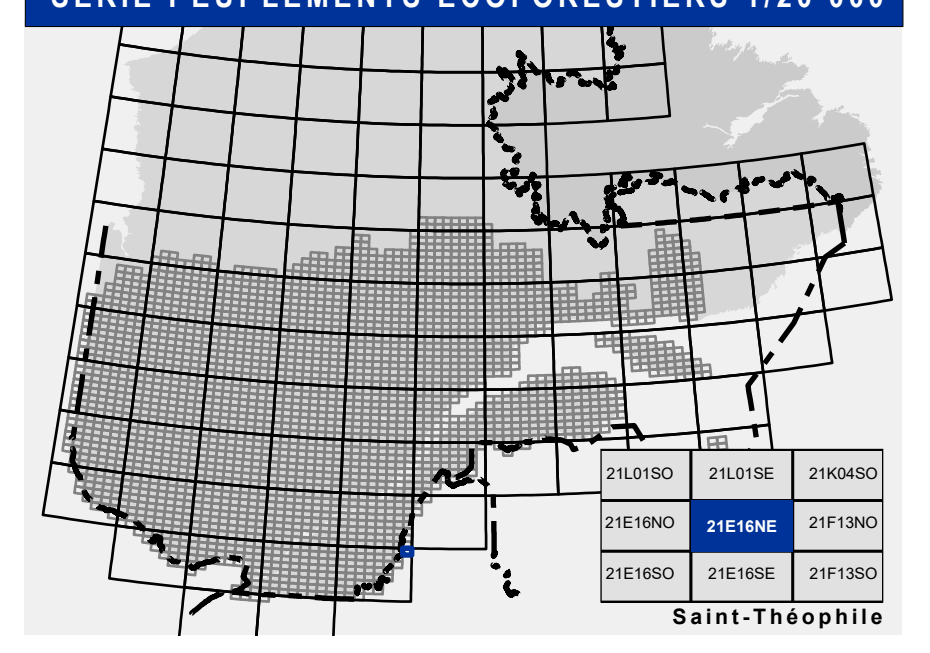
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CEA Coupe à diamètre limite
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CJP Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CJT Coupe de jarriage par trouées
	CON Conversion de peuplement
	CP Coupe partielle
	CPG Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPJ Coupe progressive irrégulière
	CPK Coupe progressive d'ensemencement
	CPN Coupe par trouées
	CPQ Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement de sites d'avenir
	DP Coupe totale
	DR Dépeçage sélectif de la régénération naturelle
	DS Ensemencement
	DM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	EN Enrichissement
	ENR Enrichissement partiel
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	EP Éclaircie commerciale
	EPG Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Coupe de récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RR Récupération dans les bandes rouges
	RRB Récupération dans les bandes bleues
	RRG Récupération dans les bandes grises
	RRN Récupération dans les bandes noires
	RRP Récupération dans les bandes roses
	RRV Récupération dans les bandes violettes
	RRK Récupération dans les bandes roses

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE			
CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON		
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Moyenne	16% à 20%
		E	Forte	21% à 40%
		F	Excessive	41% et plus
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement agricole
	RO Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maître
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) feuille 7
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 17° 12' OUEST
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 70° 17' 29" O 45° 06' 15" N
 Longitude d'origine (méridien central): 70° 30' ouest
 Latitude d'origine (équateur): 0°
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 Facteur d'échelle: 0.9999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
 Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Date: 14/04/2005

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier: 5e programme
 Année des photos pour la production de la carte: 2015
 Récupération d'une échantillonnage: Juin 2021
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Direction des inventaires forestiers: 2702, de l'avenue Duval, 2e étage
 Québec (Québec), G1W 6K1

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

